

Communiqué de presse

Le SE-UNSA et le Sgen CFDT soutiennent le projet de signature d'une convention ruralité proposé par l'Inspecteur d'Académie avec la Préfecture, le Conseil Départemental et l'Association des Maires de la Corrèze.

La dotation académique pour la future rentrée scolaire est connue. Elle présente un solde positif de 15 postes pour le 1^{er} degré à répartir sur les trois départements.

Avec une forte baisse démographique la Corrèze devrait sur cet unique critère rendre des postes, et malheureusement ne pourrait prétendre à une dotation positive.

La prise en compte du secteur rural et hyper rural dans les critères d'attribution des postes grâce au protocole ruralité permettrait de minimiser l'impact démographique négatif.

Le SE-UNSA et le Sgen-CFDT considèrent que cette convention ruralité est à la fois une façon de mieux prendre en compte le caractère rural du département, de préserver une partie des postes sur ces secteurs et d'améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Cette convention doit aussi être le premier point d'étape d'une réflexion globale entre les divers partenaires concernés afin d'offrir à chaque élève la meilleure offre éducative possible sur l'ensemble du territoire et sortir du schéma classique et aujourd'hui dépassé un village, un clocher une école. Les RPI concentrés ou non sont une première solution. D'autres pistes devront être explorées et exploitées afin de mieux coller aux évolutions administratives et aux nouveaux lieux décisionnels.

Cette convention permet d'associer tous les acteurs à cette réflexion sur l'efficacité éducative dans le 1er degré. La démarche engagée semble s'appuyer sur le dialogue social, faisant confiance à ses acteurs sans rien imposer.

Le SE-UNSA et le SGEN CFDT souhaitent s'engager dans cette réflexion et rester des interlocuteurs privilégiés des services de l'Inspection Académique de la Corrèze.

